ANEL

BAIE DU MONT ST-MICHEL

45 ÈME CONGRÈS DE L'ANEL

FRANCE LITTORALE 2100

24 ET 25 SEPT. 2026

AVRANCHES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

RÉGION NORMANDIE

MARINE NATIONALE 400 ANS

EDITOS

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ANEL

Les littoraux sont à la fois des citadelles et des sentinelles.
Des citadelles, parce qu'ils concentrent une part essentielle de notre souveraineté, de notre économie, de notre patrimoine et de notre identité maritime. Des sentinelles, parce qu'ils sont les premiers à percevoir les transformations qui traversent notre société et les premiers à devoir y apporter des réponses concrètes. Cette réalité s'impose aujourd'hui avec une force particulière.

Les élus des littoraux doivent faire face à une accumulation de défis dont l'intensité ne cesse de croître. Les effets du changement climatique s'accélèrent. Le recul du trait de côte, les submersions marines, les tensions sur la ressource en eau ou encore l'évolution des activités économiques liées à la mer transforment progressivement les conditions dans lesquelles nos territoires se développent. Dans le même temps, les collectivités évoluent dans un contexte marqué par des incertitudes institutionnelles persistantes et par des contraintes financières qui limitent leur capacité d'action alors même que les attentes de nos concitoyens demeurent fortes.

Pour autant, des solutions existent et nombre de territoires ont déjà engagé les transformations nécessaires. Partout sur le territoire national, les collectivités innovent, expérimentent et s'adaptent. Elles démontrent chaque jour que les grandes transitions se construisent d'abord au plus près du terrain, dans les communes, les intercommunalités et l'ensemble des territoires qui font vivre l'action publique au quotidien.

C'est dans cet esprit que nous nous retrouverons cette année à Avranches, au cœur d'un territoire d'exception ouvert sur la baie du Mont-Saint-Michel. Façonné par des marées parmi les plus spectaculaires d'Europe, ce paysage emblématique rappelle la relation singulière que les littoraux entretiennent avec les éléments naturels et les activités humaines.

Il illustre également la capacité des territoires maritimes à conjuguer attractivité, préservation des espaces et développement local.

Cette 45e édition de notre Congrès nous offrira l'occasion d'échanger sur les grands défis auxquels sont confrontés nos territoires, de partager les initiatives mises en œuvre localement et de nourrir une réflexion commune sur l'avenir des littoraux.

Plus que jamais, les élus ont besoin de temps de dialogue et de partage d'expériences pour enrichir leur action et faire entendre leurs préoccupations. Je forme le vœu que ces rencontres contribuent à renforcer la dynamique qui unit notre réseau et à faire émerger des réponses concrètes aux enjeux qui nous rassemblent.

Jean-Charles Orsucci,
Président de l'Association Nationale des Elus des Littoraux
Maire de Bonifacio

ANEL
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DES LITTORAUX

LE MOT DU MAIRE D'AVRANCHES

Les 24 et 25 septembre 2026, Avranches aura le plaisir et l'honneur d'accueillir le Congrès de l'Association nationale des élus des littoraux. C'est une grande fierté pour notre ville et pour l'ensemble du territoire de la baie du Mont-Saint-Michel.
Depuis son promontoire rocheux dominant la baie, Avranches entretient depuis plus de mille ans un lien étroit avec la mer. Porte d'entrée de l'un des paysages les plus emblématiques de notre pays, notre ville regarde chaque jour vers cet horizon exceptionnel où se rencontrent la terre, l'eau et le ciel.
On l'ignore parfois, mais Avranches est également une commune littorale. Cette réalité s'inscrit dans un ensemble géographique et écologique plus vaste, celui de la baie du Mont-Saint-Michel, où convergent notamment les bassins versants de la Sée et de la Sélune avant de rejoindre la Manche. Elle nous rappelle que les enjeux du littoral dépassent largement le seul trait de côte. Ils concernent aussi la qualité des eaux, la préservation des milieux naturels, la gestion des ressources et les activités humaines qui façonnent durablement nos territoires.

La baie du Mont-Saint-Michel constitue à cet égard un espace unique. Entre grèves, herbus et pâturages où paissent les célèbres agneaux de pré-salé, elle abrite un patrimoine naturel remarquable. Elle est aussi le fruit d'une longue histoire humaine, marquée par les aménagements, l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'accueil de millions de visiteurs. Préserver cet équilibre fragile, dans un contexte de changement climatique et d'évolution des usages, représente un défi majeur pour les générations présentes et futures.

Je forme le vœu que ce congrès soit un temps de réflexion, de partage d'expériences et de dialogue utile entre tous les élus engagés pour l'avenir de nos littoraux.
Au nom de la Ville d'Avranches, je vous souhaite la bienvenue dans la baie du Mont-Saint-Michel et un excellent congrès.

David Nicolas,
Maire d'Avranches

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA C.A. MONT-SAINT-MICHEL-NORMANDIE

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui dans la baie du Mont Saint-Michel à l'occasion du 45e congrès de l'ANEL. Lieu emblématique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, la baie du Mont Saint-Michel est bien plus qu'un site d'exception : elle est un symbole vivant de notre lien profond avec le littoral, de la richesse de nos territoires et des équilibres précieux entre l'homme et la nature. Quoi de plus inspirant pour nourrir nos réflexions sur les enjeux littoraux d'aujourd'hui et de demain ?

Notre présence à ce congrès illustre pleinement notre engagement commun en faveur de ces territoires uniques, à la fois attractifs, vulnérables et porteurs d'enjeux majeurs : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, tourisme et développement économique durables, qualité de vie pour nos habitants.

La communauté d'agglomération Mont Saint Michel - Normandie est pleinement mobilisée face à ces enjeux. Elle porte notamment deux programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), intégrant des risques encore méconnus, de remontées de nappes phréatiques.

Nous espérons que cette journée sera riche d'échanges, de rencontres et de perspectives nouvelles, et qu'elle vous permettra de découvrir – ou redécouvrir – la beauté et la singularité de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent congrès.

Catherine Brunaud-Rhyn,
Présidente de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

PROGRAMME COMPLET

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Après-midi
Réservé aux adhérents
16h30 - 17h30 : Conseil d'administration
17h30 - 18h30 : Assemblée générale ordinaire

Soirée
19h - 20h30 : Cocktail d'accueil des congressistes salle Victor Hugo à Avranches

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Matinée (salle Victor Hugo)
08h30 - 09h : Ouverture du Congrès
09h - 09h15 : Préambule des tables rondes
09h15 - 10h45 : Table ronde 1 - Gestion intégrée des littoraux, quoi de neuf ?
10h45 - 11h : Pause-café
11h - 12h30 : Table ronde 2 - Vers une loi des littoraux

Midi
12h30 - 13h30 : Cocktail déjeunatoire

Après-midi
13h45 : Départ de la place Carnot vers les ateliers à Saint-Martin-des-Champs
14h30 - 16h00 : Ateliers thématiques
- Atelier 1 - Le tourisme et son adaptation aux effets du changement climatique
- Atelier 2 - Urbanisme et loi Littoral : maîtriser les risques pénaux
- Atelier 3 - L'IA au service des collectivités littorales
- Atelier 4 - Les énergies littorales
- Atelier 5 - Quel avenir pour les sports nautiques sur les littoraux ?
- Atelier 6 - Règlementation et gestion des zones de mouillage

16h15 : Départ des ateliers vers la place Carnot

Soirée
17h00 : Départ des bus de la place Carnot vers le Mont-Saint-Michel
18h30 - 22h30 : Soirée de gala à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel (sur inscription)
Horaire précisé ultérieurement : Départ des bus du Mont-Saint-Michel vers la place Carnot

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Matinée (salle Victor Hugo)
08h30 - 08h40 : Ouverture de la journée
08h40 - 09h05 : Préambule - Présentation de l'étude annuelle 2026 de la section des études du Conseil d'Etat intitulée « La Mer et les politiques publiques : la mer et le littoral »
09h05 - 10h35 : Table ronde 3 - Les plages et la mer, des zones de (non-)droits multiples ?
10h35 - 10h45 : Intervention du Préfet Maritime
10h45 - 11h : Pause-café
11h00 - 11h10 : Intervention de la Direction Nationale Gardes cotes des Douanes
11h10 - 12h40 : Table ronde 4 - Les littoraux ont de la ressource !
12h40 : Clôture du Congrès

Midi
13h00 - 14h00 : Cocktail déjeunatoire

Après-midi
14h30 - 16h30 : Visites techniques (places limitées, sur inscription)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Salle Victor Hugo

Animation : Guillaume Éon, animateur professionnel

TABLE RONDE 1
Gestion intégrée des littoraux, quoi de neuf ?

Retour d'expériences et points sur les sujets en cours

- **Catherine BRUNAUD-RHYN**, Présidente de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie
- **Emmanuel ALZURI**, Maire de Bidart
- **Louis TEYSSIER**, Vice-Président de la CC Coutances Mer et Bocage, Maire de Blainville-sur-Mer
- **Camille PELAGE**, Vice-Président du Conseil Régional de la Guadeloupe

Modifications réglementaires, nouveaux outils

- **Éric DUPORTE**, Responsable développement et affaires au SHOM
- **Juliette LALLEMAND VICTOR**, Présidente de la Fédération Française des Télécoms
- **Julia JORDAN,** Directrice adjointe risques eaux et mer du Cerema
- **Nicolas BLANC**, Directeur Régional Normandie de la Banque des Territoires
- **Philippe VAN DE MAELE**, Directeur Général du Conservatoire du littoral

TABLE RONDE 2
Vers une loi des littoraux

Spécificités insulaires

- **Éric GRALL,** Maire de l'île de Batz

Application de la Loi Littoral dans les Outre-Mer

- **Eugène LARCHER,** Président d'Interco'Outre-Mer

La contrainte de la Loi Littoral sur un territoire en reconstruction comme Mayotte

- **Charaffoudine RAMADANI TOTO**, Président de la CC de Petite Terre à Mayotte

La spécificité de la double application Loi Littoral/ Loi Montagne autour des Grands Lacs

- **Cyril DEMOLIS**, Maire de Sciez-sur-Leman

Annonce des conclusions et des propositions du Groupe de Travail de l'ANEL sur l'actualisation de la Loi Littoral

- **Me Guillaume HANNOTIN**, Avocat, Fondateur du cabinet Hannotin Avocats
- **Alain BLANCHARD,** Délégué Général de l'ANEL

Conclusion de la table ronde

- **Éric BANEL,** Directeur Général des Affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture

ATELIERS THÉMATIQUES

Saint-Martin-des-Champs

ATELIER 1
Le tourisme et son adaptation aux effets du changement climatique

- **Julie DAUTRICHE**, Direction Générale des Entreprises
- **Olivier CARRÉ,** Président de l'Association des îles du Ponant et maire de Bréhat
- **Hugues TOUSSAY,** Maire du Diamant-Martinique
- **Thomas VELTER,** Directeur Général de l'établissement public national du Mont-Saint-Michel
- **Louis de CAROLIS,** PDG de Cryptor Studio
- **David LE MONNIER,** Adjoint au maire de Cabourg

ATELIER 2
Urbanisme et loi Littoral : maîtriser les risques pénaux

- **Maitre Anaïs MEHIRI,** Avocate Associée au cabinet Belot Bellescize Mehiri
- **Tanneguy de BELLESCIZE,** Avocat Associé au cabinet Belot Bellescize Mehiri
- **Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE,** Adjoint au maire de Biarritz
- **Patrick TAFANI,** Adjoint au maire de Bonifacio

ATELIER 3
L'IA au service des collectivités littorales

- **Nicolas OCCHIMINUTI,** Président de Waves of Change
- **Yves SOUFFLET,** Directeur Général de Waves n' See
- **François DEHAIS,** Directeur du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime
- **Matthias DELPEY,** Responsable activités Vagues & Risques Côtiers, Centre Rivages Pro Tech - SUEZ Tech Solutions
- **Emmanuel ALZURI**, Maire de Bidart
- **Elodie FRANCO-RITZ**, Directrice des Affaires Gouvernementales pour la France et l'Afrique francophone chez SAP
- **Yannick TANGUY**, Responsable projet SCOast-DT au CNES
- **Stéphane CAPLIER**, Directeur stratégie et innovation, Services Collectivités Veolia Recyclage & Valorisation
- **Gaston CALLEWAERT**, Vice-président de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois et Maire de Camiers

ATELIER 4
Les énergies littorales

- **Nicolas IMBERT,** Ingénieur, expert en résilience des territoires
- **Bertrand PLOUVIER**, Adjoint au maire de La Baule
- **Jean-François MONTAGNE,** Vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

ATELIER 5
Quel avenir pour les sports nautiques sur les littoraux ?

- **Elise DUMESNIL,** Cheffe de bureau à la DGAMPA
- **Cécile LAVAL**, Chargée de mission Transition écologique des sports nautiques à l'I2N
- **Xavier GRAFF,** Maire de Jullouville, vice-président en charge du nautisme à Granville Terre et Mer et PDG de 8 Milles Nautic
- **Yoan PICARD,** Directeur de 8 miles Nautic et Vice-Président de la FFVoile
- **Jean-Claude MERIC,** Président de France Station Nautic
- **Olivier LEMAIGNAN,** Directeur de la SPL Ports de la Manche
- **Jacques LAJUNCOMME,** Président de la Fédération Française de Surf

ATELIER 6
Règlementation et gestion des zones de mouillage

- **Simon VIDAL,** Chef de bureau à la DGAMPA
- **David-André CAMOUS,** Maitre de conférences à l'IEP de Lyon
- **Marie-Jo CULIOLI-VICHERA,** Adjointe au maire de Bonifacio
- **Colette CERTOUX,** Vice-Présidente de la Fédération des Industries Nautiques

PROGRAMME DÉTAILLÉ

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Salle Victor Hugo

Animation : Guillaume Éon, animateur professionnel

Ouverture de la journée

- **Monsieur Hervé MORIN**, Président de la Région Normandie

Préambule – Présentation de l'étude annuelle 2026 de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'Etat (SEPCO) intitulée « La Mer et les politiques publiques

- **M. Fabien RAYNAUD**, Rapporteur et Président adjoint de la SEPCO

TABLE RONDE 3
Les plages et la mer, des zones de (non-)droits multiples ?

Introduction

- **Général Xavier DUCEPT**, Secrétaire Général à la Mer

En mer

- **Yves LYON-CAEN**, Président de la Confédération du Nautisme

Sur les plages

- **François BLANCHET**, Maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Présidente de l'AVEL
- **Maitre Thomas DROUINEAU**, Avocat Associé du cabinet 1927 Avocats
- **Ariane VUILLOUD,** Responsable des Relations Parties Prenantes chez TotalEnergies
- **Marc SAUVAGNAC,** Directeur Général de la SNSM
- **Stéphanie YON-COURTIN,** Députée européenne et VP de la Commission de la pêche

Interventions

- **Emmanuel SLAARS,** Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord
- **Arnaud PICARD**, Directeur pilotage, programme et emploi Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes

TABLE RONDE 4
Les littoraux ont de la ressource !

Le sujet de l'eau

- **Thierry BAËZA,** Président du syndicat mixte du bassin de Thau
- **Philippe LE GAL**, Président du Comité Nationale de la Conchyliculture
- **Marie-Christine HUAU**, Directrice Stratégie Eau & Climat Veolia France
- **Frédéric SOHIER**, Adjoint au maire de Dinard
- **Nathalie MERCIER-PERRIN**, Présidente du Cluster Maritime Français
- **Philippe RIOU**, Directeur du département ODE de l'IFREMER

Le sujet des énergies

- **Nicolas IMBERT**, Ingénieur, expert en résilience des territoires
- **Jean-Michel ARNAUD**, Vice-Président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins
- **Loïc PERON**, Vice-président des Sables d'Olonne Agglomération
- **Khalid ABDALLAOUI,** Directeur des projets maritimes et interconnexions de RTE

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
(Après-midi)

Visite technique du Mont-Saint-Michel

Visite d'Avranches

PLAN D'ACCÈS AVRANCHES

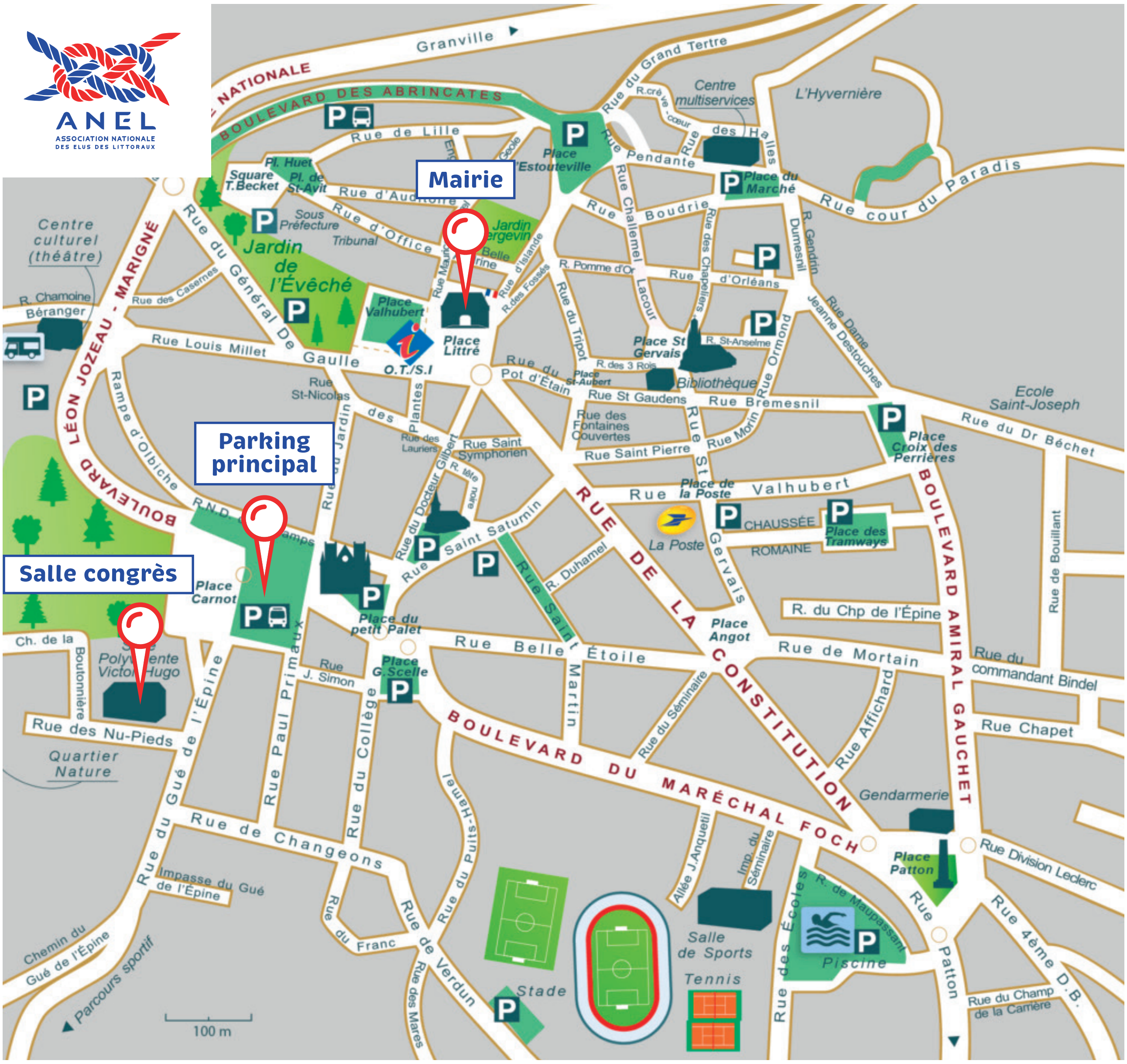

PLAN D'ACCÈS MONT-SAINT-MICHEL ET ABBAYE

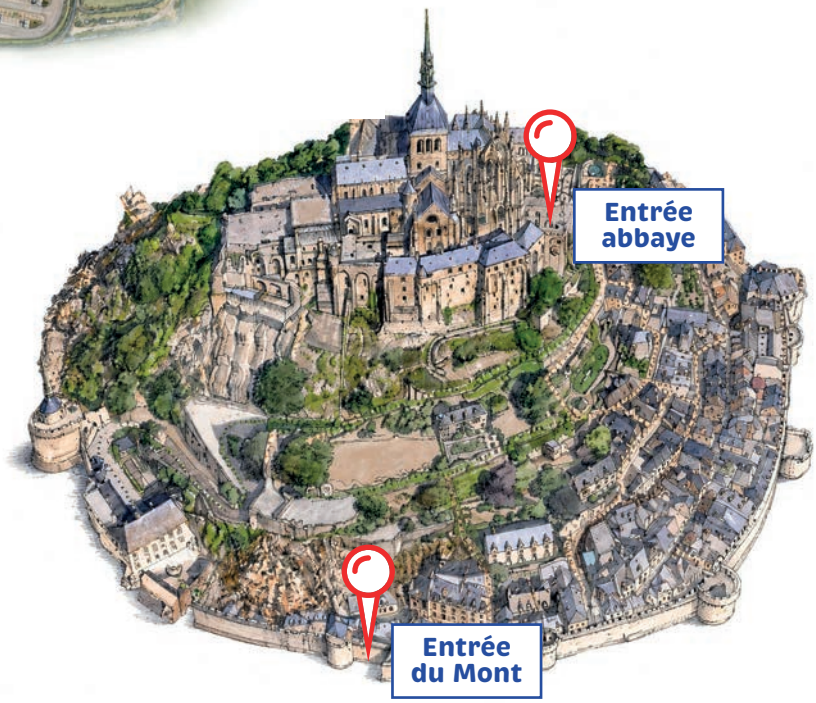

PLAN D'ACCÈS DES ATELIERS

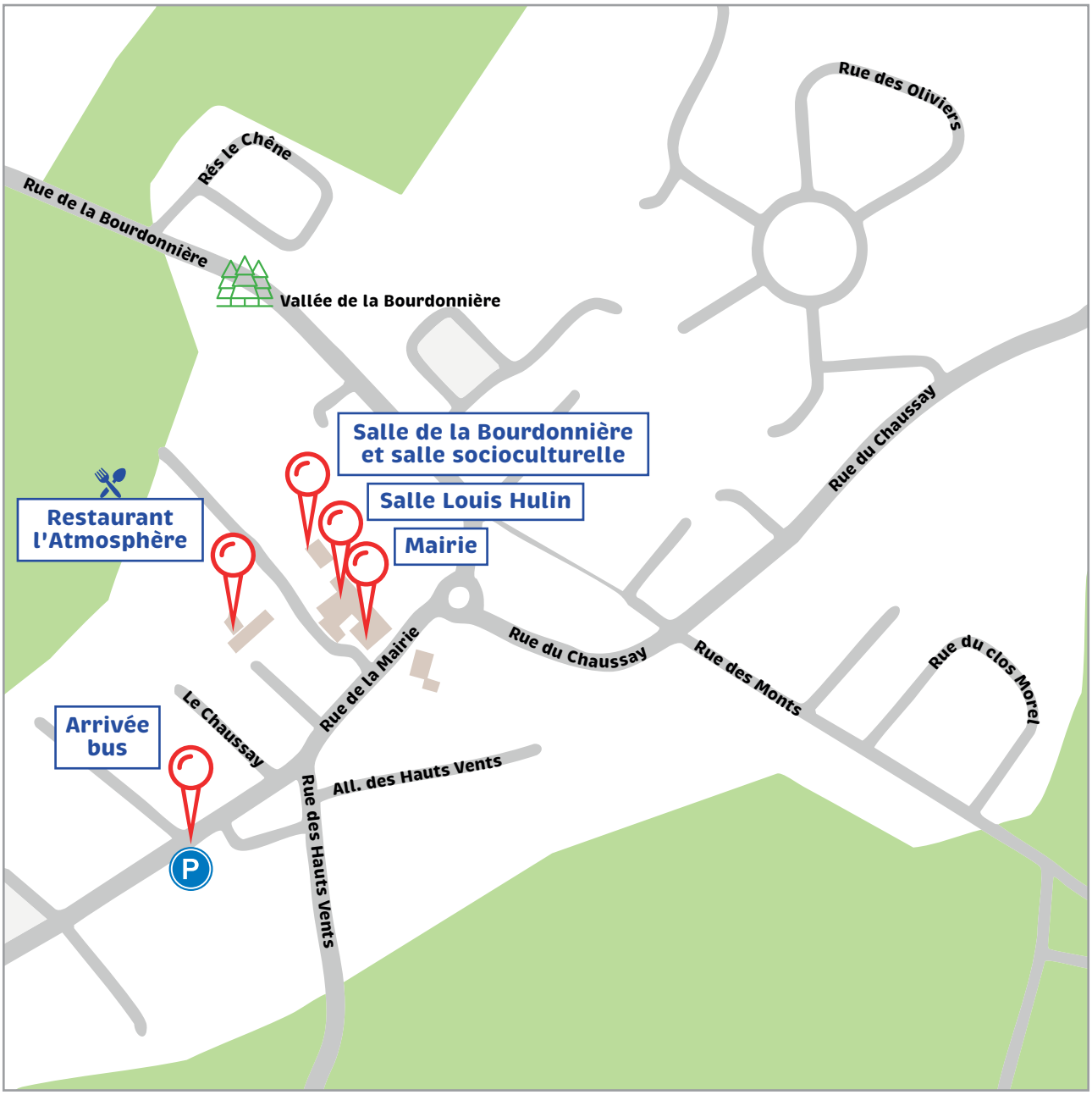

MERCI à nos partenaires

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ET LA NATURE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES, DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

VEOLIA

TotalEnergies

BANQUE des TERRITOIRES

Sogetrel

saur

Rte

philippe Védiaud publicité

DEME

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS

suez

TERÉGA

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public

DERICHEBOURG

ÉQUIPE DE FRANCE SURF

CRÉDIT MARITIME

CITEO

ANEL
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DES LITTORAUX

ANEL (Association Nationale des Élus des Littoraux)
22, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS - 01 44 11 11 70 - anel-secretariat@anel.asso.fr
www.anel.asso.fr

Conception graphique : Anne Roffet - Crédits Photos : Adobe stock - Crédit Illustration de couverture : Stéphanie Chavant